

30 ans du Centre social de la Briquette

Vendredi 6 juillet 2018

Mot de M. le Maire,

Lu par Mme Emmanuelle BOUGUERRA

Monsieur le Maire, Fabien THIEME, aurait aimé être parmi nous ce midi. Mais éloigné de Marly par quelques jours de congé, il m'a demandé de le représenter et de vous livrer ces quelques mots.

« Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter comme il se doit les 30 ans du Centre Social de ce poumon de Marly qu'est le quartier de la Briquette.

Il suffit pour s'en convaincre de regarder, à deux pas d'ici, les abords verdoyants de la salle Aragon, qui fut l'un des premiers équipements sportifs réhabilités à notre arrivée à la tête de la Municipalité.

A l'époque, nous avons aussi rattrapé *in extremis* le train de l'ANRU 1, amorçant le renouveau du quartier. Récemment, nous avons franchi une nouvelle étape, d'envergure celle-là. Le 20 juin dernier, en effet, nous avons signé en présence de l'ensemble des partenaires, le contrat d'engagement du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine, le NPNRU.

L'acte fondateur d'une opération de renouvellement urbain concernant cinq quartiers prioritaires du Valenciennois, dont la Briquette, pour un investissement global de 360 M€, dont près de 100 M€ pour Marly.

Au programme :

- des centaines de logements démolis et reconstruits,
- autant de logements réhabilités,
- un environnement/cadre de vie entièrement repensé,
- un volet « Enseignement » très présent, avec la construction d'une nouvelle école, au bénéfice de 300 enfants,
- sans oublier le développement économique et la création d'une zone d'activités de 4 ha destinée à ramener l'emploi au cœur du quartier.

Dans ce contexte, le rôle joué par le Centre Social de la Briquette, comme par son homologue des Floralies, qui fêtera pour sa part son 50^{ème} anniversaire en septembre, reste primordial.

Les centres sociaux sont en effet des leviers importants de la politique familiale et sociale, et de l'animation de la vie sociale dans les quartiers concernés. Ce service contribue notamment à faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne.

Les centres sociaux sont des structures de proximité, des espaces qui doivent incarner l'animation de la vie sociale.

Aussi la Ville encourage-t-elle pleinement les initiatives des habitants, comme celles qui ont présidé à l'organisation des manifestations de cette journée anniversaire ; la dynamique participative au sein de ces deux centres sociaux et la concertation entre acteurs de l'animation de la vie sociale.

J'en profite pour vous convier à la journée d'animations proposée ce lundi 9 juillet place des Vosges, sur le thème de la Sécurité Routière.

Destinée à former le jeune public et le prévenir des dangers de la route, cette manifestation est ouverte plus largement à l'ensemble des habitants du quartier, en ce qu'elle abordera aussi la question du bien vivre ensemble, par le partage de l'espace public, le respect des uns et des autres, etc.

Merci et bravo à chacune et chacun d'entre vous d'avoir organisé cet après-midi anniversaire. Place à la fête ! »